# VIENNE FFF LA PASSION DU FOOT, LA DYNAMIQUE EN PLUS!

# CHALLENGES DEPARTEMENTAUX U17/U18 et U15 Saison 2018/2019

Ces compétitions sont réservées à toutes les équipes évoluant dans les championnats départementaux D1 et D2 des catégories U17/U18 et U15.

Ces compétitions se dérouleront de la façon suivante :

- Un 1er tour par poule de 3 ou 4 équipes en formule championnat
- Les tours suivants par élimination directe après tirage au sort des équipes qualifiées de la catégorie.

La Commission des Jeunes reste seule compétente pour la désignation des exempts que nécessite l\( \phi\) rganisation de cette \( \phi\) reuve.

Les cas non prévus au règlement seront tranchés en première instance par la commission départementale des jeunes.

#### Article 1 – Durée des rencontres

U17/18 2 fois 45 minutes, sans prolongation.U15 2 fois 40 minutes, sans prolongation.

#### Article 2 – Dates prévues au calendrier, organisation

- Le 1er tour : les 15, 22 septembre et le 20 octobre 2018

X poules de 3 ou 4 équipes se rencontrant en formule championnat sur 3 journées (1 match par journée). 16 équipes sont qualifiés pour le 2<sup>ème</sup> tour (les premiers de chaque poule et les meilleurs deuxièmes nécessaires pour atteindre 16 équipes).

Pour désigner les qualifiés à lissue du premier tour, dans chaque poule, un classement sera établi, par addition des points, cumulés match après match, en fonction du barème suivant :

3 points pour un match gagné1 point pour un match nul0 point pour un match perdu

-1 point pour un match perdu par forfait ou par pénalité

Ordre du classement : 1 - Nombre total de points

2 - Goal average particulier3 - Goal average général4- Nombre de buts marqués

Les tours suivants se feront par élimination directe.

2ème Tour 08 décembre 2018 ¼ de Finale 19 janvier 2019 ½ Finale 6 avril 2019 Finale 01 juin 2019

En cas doégalité à la fin du temps réglementaire, il sera fait application de loépreuve des coups de pied au but : 1ère série : 5 coups de pied puis, soil y a toujours égalité, autant de coups de pied que nécessaire pour déterminer le qualifié.



# CHALLENGES DEPARTEMENTAUX U17/U18 et U15 Saison 2018/2019

#### Modification votée lors de la Assemblée Générale Financière du 30/11/19 à Quinçay

Afin de pouvoir poursuivre la compétition, les équipes accédant en championnat de Ligue à lipsue de la 1ère phase seront automatiquement remplacées par leur équipe réserve. Toutefois, si ces équipes navaient pas déquipe réserve, elles seraient éliminées de la compétition et remplacées par les équipes vaincues lors des 1/8ème de finale

## <u>Article 3 – Participation des joueurs</u>

Règlement spécifique aux challenges

Chaque équipe aura droit à 14 joueurs inscrits sur la feuille de match

Une équipe ne peut comprendre aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre en équipe(s) supérieure(s) que cette (ces) équipe(s) joue(nt) ou ne joue(nt) pas.

Chaque équipe inférieure participant à la compétition avec des équipes supérieures, ne peut comprendre aucun joueur ayant disputé plus de cinq matchs officiels avec les équipes supérieures.

En catégorie U17/U18, seuls six joueurs U18 sont autorisés.

#### **Article 4 - Licences**

Chaque équipe devra obligatoirement être en mesure de proposer soit la liste (avec photos) de ses licenciés de la saison en cours soit par laccès à lapplication Foot-club-compagnon avant le début de chaque match. Dans le cas contraire, le (ou les) joueur(s) concerné(s) na figurant pas, ne peut (peuvent) prendre part à la rencontre.

## <u>Article 5 – Banc de touche / Remplacement</u>

Il sera constitué <u>UNIQUEMENT</u> de 2 adultes licenciés au club (læducateur et un dirigeant) responsables de læquipe et des joueurs remplaçants.

## **Article 6 - Arbitrage**

Préconisation : lœrbitrage à la touche pourra être assuré par les joueurs remplacants.

Mis à jour le 16/01/2019